

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

Rédaction : RÉV. M. J. R. ROY.

Administration : RÉV. M. R. PH. SYLVAIN.

Adresse : Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — Petit Chapelet de sainte Anne, 201. — Prière, 202. —
Saint-Joseph au livre de Vie, 202. — Saint-Joseph et le
pauvre enfant de la première communion. 205 — La fin de
Pilate, 208. — Bulletin, 214. — Actions de grâces, 218. —
Recommandations, 220.

PETIT CHAPELET DE SAINTE-ANNE.

Ce petit chapelet qu'on peut dire très-utilement pour
obtenir des bienfaits temporels comme spirituels, consiste
à réciter trois fois le *Notre Père*, et quinze fois le *Je vous
salue Marie*. La première fois on dit une fois le *Notre
Père*, en l'honneur de Jésus; la deuxième fois en l'hon-
neur de Marie et la troisième fois en l'honneur de sainte
Anne: on répète après chaque *Ave* les trois noms de
Jésus, Marie, Anne.

PRIÈRE.

Nous vous saluons, illustre sainte Anne ; soyez bénie parmi toutes les femmes, parce que vous avez eu le bonheur d'être la mère de la sainte et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu. Nous prenons la plus vive part à la joie que vous éprouvâtes en lui donnant le jour et en l'offrant au Père céleste dans le temple. Nous vous conjurons, ô bonne mère, de nous présenter à votre fille bien aimée et à son fils Jésus ; soyez notre avocate et notre protectrice auprès de Jésus et de Marie ; car si nous sommes assez heureux pour trouver grâce auprès de vous, ô sainte Mère Anne, nous pouvons tout attendre de votre intercession. Ainsi nous l'espérons.

SAINT JOSEPH DANS LE LIVRE DE VIE.

L'Écriture sainte, en plusieurs endroits de l'ancien Testament et du nouveau, parle du *Livre de vie*. Ce Livre divin garde, avec les secrets de la Providence dans le gouvernement de ses œuvres, le nom de tous les prédestinés. *Les élus de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, de toute langue* qui ont souffert avec l'agneau immolé, et qui ont vaincu avec le lion de Juda, ont leurs noms dans ce Livre. A la tête, à la première page, est écrit le grand, le saint nom de Jésus. Jésus, fils de Dieu, fils de l'homme, est le fondement de l'ordre providentiel dans le monde. Son nom sacré est la clef de ce Livre mystérieux dont il a seul pu briser les sceaux. Il en est l'*alpha et l'omega*, c'est-à-dire la première et la dernière lettre. Sa gloire en éclaire toutes les pages, et fait resplendir de son éclat tous les noms qui y sont écrits.

Au commencement du *Livre*, après le grand nom de Jésus, se trouve le saint, le beau nom de Marie. Le nom du fils et le nom de la mère, comme la fleur et sa tige, sont unis inséparablement dans le décret divin, qui ouvre ces pages immortelles ; leurs beautés s'y confondent dans une commune lumière, leur gloire y grandit dans une même proportion.

“ Le premier, le chef de tous les prédestinés est “ Jésus-Christ : après Jésus-Christ, la Vierge Marie occupe la première place . . . Lorsque Dieu eut prévu le “ péché de l'homme et résolu de le guérir par l'incarnation du Verbe, il prédestina d'abord Jésus-Christ, et “ ensuite la Vierge sa mère à la gloire suprême.” Marie fut ainsi unie à son fils dans l'élection divine, et l'Église approuvant cette doctrine lui applique ces paroles des proverbes : *Le Seigneur m'a possédé au commencement de ses voies.*

Après les noms de Jésus et de Marie, qui ouvrent les pages du Livre divin, le premier, le plus grand, le plus beau qui s'offre à nos regards, c'est le nom de Joseph. Il naît de leur lumière, il brille de leur éclat, il resplendit de la clarté qu'ils lui communiquent ; et dans les grandeurs du Fils de l'homme, ainsi que dans celles de la Vierge, sa mère, le *Livre d' Vie* célèbre les grandeurs de Joseph et raconte les merveilles de son obscure sainteté.

Le décret du Très-Haut, qui a placé Jésus et Marie à la tête de toutes ses œuvres, a appelé saint Joseph à partager leur destinée et l'a uni à leur mission. C'est pourquoi le nom de l'humble ouvrier de Nazareth apparaît au sein des profondeurs éternelles, se mêle, dans le plan divin, à celui de Jésus et à celui de Marie, et reçoit à

l'origine, comme à travers les âges et dans le cours des siècles, de ces deux noms sublimes, et ses splendeurs et sa beauté.

Dès lors, le décret divin qui associe le nom de Saint Joseph, dans le plan de la rédemption, aux saints noms de Jésus et de Marie, fait à ce bienheureux patriarche une place à part parmi les saints et les élus. En effet, saint Joseph étant mêlé à l'existence de Jésus et de Marie participe, à sa manière, à leurs grandeurs, à leur beauté, à leurs privilèges, à leurs vertus, à leur mission ; par conséquent saint Joseph occupe un rang particulier parmi les saints, un rang exceptionnel dans le monde de la grâce et de la gloire, un rang qui lui est exclusivement personnel, et qu'aucun autre ne peut partager avec lui. Car, si c'est la gloire de Jésus d'être seul le fils unique du Père ; si c'est la gloire de Marie d'être seule la mère du Verbe fait chair, n'est-ce pas aussi la gloire de Saint Joseph d'être seul l'époux de Marie, d'être seul le père adoptif de Jésus ?

L'honneur que cette place procure à ce bienheureux protecteur est si étonnant, et la gloire dont elle le couvre est si grande, qu'après celle de Jésus et de Marie, nulle autre gloire ne peut lui être comparée.

En effet, la gloire des patriarches, des prophètes et des justes de l'ancienne loi est grande assurément ; grande est aussi dans la loi nouvelle, la gloire des apôtres, la gloire des martyrs, des vierges et des confesseurs ; et tous les élus de Dieu brillent, chacun dans l'ordre de leurs vertus, de leurs œuvres, et de leur sainteté, d'un éclat qui ravit l'admiration de la terre et des cieux : mais la gloire qui couronne ces bienheureuses phalanges est commune à tous ceux qui les composent. A côté de Pierre,

le Vicaire de Jésus-Christ, ne voyons-nous pas se lever toute la suite des saints Pontifes romains, ses successeurs ? A la suite de Paul, prémices de l'apostolat, ne voyons-nous pas marcher tous les apôtres qui ont prêché l'Évangile, et tous les ouvriers de Dieu qui ont enseigné la foi et converti les âmes ? Et qui dira le nombre des vierges, des confesseurs et des martyrs de tous les siècles chrétiens ? Mais, au milieu de l'assemblée des saints, comme parmi les hiérarchies angéliques, si vous cherchez l'époux de Marie et le père adoptif de Jésus, vous n'en trouverez qu'un seul ; oui, un seul, parce qu'il ne peut y avoir, au ciel et sur la terre, qu'une seule mère de Dieu, qu'une seule mère de Jésus, seul et unique médiateur de Dieu et des hommes.

C'est ainsi que saint Joseph est distingué des autres dans l'ordre de son élection, dans l'ordre de son ministère, dans l'ordre de ses grâces, dans l'ordre de ses privilèges et dans l'ordre de sa sainteté.

Concluez donc que si le choix du Très-Haut a honoré de cette manière le glorieux époux de Marie, et si lui a donné, parmi les élus, un rang tout à fait à part, qui lui fait un honneur spécial et des grandeurs exceptionnelles ; vous devez à saint Joseph des hommages particuliers, et un culte en rapport avec les faveurs dont le Seigneur l'a comblé, et la place insigne qu'il lui a faite.

SAINT JOSEPH

ET

Le pauvre enfant de la première communion.

C'était deux jours avant la première communion. Les exercices étaient ouverts. Les enfants étaient paisible-

ment rassemblés au pieds de la chair : c'était la bergerie du Sauveur pleine de jeunes agneaux conviés à la même crèche. Un pieux chanoine leur rompait la parole de Dieu pour les disposer à se nourrir du pain des anges. L'auditoire écoutait avec recueillement.

Tout à coup un homme vêtu en journaliers, au front plissé par la colère, au regard étincellant de courroux, s'avance au milieu de l'assemblée. Il rôde à droite et à gauche ; il examine, il cherche, comme s'il se fut trouvé dans l'atelier, sans respect pour le lieu où il se trouve, ni égard pour celui qui parle. Je l'accoste avec bonté—Mon ami, que demandez-vous ? Il répondit à haute voix :

— Je cherche mon enfant.

Cette interlocution brusque et vive met en émoi le petit peuple que j'instruis et attire tous les assistants. Le prédicateur fait forcément silence. Tout le monde est dans l'anxiété.

— Monsieur, continue cet homme, je veux mon enfant et de suite. Sa mère est catholique ; mais je ne le suis pas, et mon enfant ne le sera jamais.

— Vous m'étonnez, lui dis-je, mon ami. Ce sera sans doute une surprise ; nous n'admettons d'enfant à la première communion que sur un extrait de baptême catholique en très bonne forme. Votre enfant a-t-il été baptisé à l'Église ? — Oui. — Son parrain, sa marraine étaient-ils catholiques ? — Oui. — Aviez-vous donné votre consentement ? — Certainement j'assistais à la cérémonie. — Votre enfant, mon ami, est donc catholique ? On était tout oreilles pour entendre la réponse. — Jusqu'ici, je l'accorde, il a été de la religion de sa mère, mais aujourd'hui j'entends qu'il soit de la mienne.

A ces mots, il saisit violemment par le bras son enfant que j'avais appelé près de lui, et lui dit d'un ton formidable : — Marche devant moi, c'est à moi que tu auras affaire. Le doux patient tourne vers moi des yeux de supplication et de larmes, et me dit : s'il vous plaît ne m'abandonnez pas.

Je m'interpose en avocat affectueux entre le fils et père en couroux. La conversation, animée, j'allais dire insolente, de son côté, mais digne et réservée du mien, faillit l'exaspérer ; on commençait à craindre que je ne devinsse la victime d'un acte d'emportement. Plusieurs fois des cris d'effroi partirent de divers points de l'assemblée tout émue de ce drame. Mais il n'en fut rien ; un peu de calme revint à ce malheureux.

Ce fut alors une scène des plus attendrissantes. Le pauvre enfant tombe à genoux aux pieds de son père : il presse entre ses mains jointes son mouchoir déjà tout trempé de larmes, et s'écrie avec une expression de suave tendresse que je ne puis rendre : — Mon père je vous serai toujours bien obéissant ; je vous aimerai de tout mon cœur, je vous le promets ; mais, je vous en supplie, laissez-moi dans la religion de ma mère.

Les sanglots étoufferent sa voix ; il s'affaissa sur lui-même. Je craignais qu'il ne tombât de défaillance. Ce spectacle nous arrachait des larmes à tous ; nos petits enfants pleuraient ; c'était une scène à fendre le cœur. Mais le souffle de l'hérésie dessèche et durcit en même temps qu'il stérilise tout ce qu'il touche. L'attendrissement même le plus instinctif de la nature lui demeure étranger, quand il lui vient de la vérité, son ennemie. Le père demeura dans son inflexible raideur. Cependant, à

force d'instances. — Les petits camarades suppliaient du regard ; — il consentit à se retirer pour attendre la fin de nos exercices et emmener avec lui son fils.

La cérémonie terminée, l'enfant était pâle et tremblant. — Vous avez peur, mon enfant ? lui dis-je en lui serrant la main. — Oui, j'ai peur pour ma mère : que de mauvais traitements elle endurera ce soir ! — Allez avec confiance, lui dis-je ; soyez respectueux et soumis à votre père ; attendez tout secours de Dieu.

Il sortit de l'église ; je le laissai s'en aller seul, non sans m'apitoyer douloureusement sur cet agneau innocent et doux qui s'acheminait sans se plaindre et en priant, auprès de son persécuteur. Nous avions prié pour lui ensemble. Nous espérions beaucoup en faveur d'une cause si digne de la pitié céleste ; mais nous espérâmes vainement. Le lendemain, les exercices de la retraite continuèrent, une place demeura vide : le petit enfant ne revint pas. Qu'était-il arrivé ? Nous tenons la suite d'un témoin oculaire. L'enfant entre le soir, dans la maison paternelle. Son père lève le bras pour le frapper ; le jeune catholique ne lui en laisse pas le temps ; il saute au cou de son père, l'étreint fortement pendant une demie heure, l'arrose de ses larmes, le presse et le supplie par toutes sortes de tendres prières d'épargner sa mère et de lui laisser faire sa première communion. Le père désarma son bras, mais non pas sa haine. Le lendemain, il emmena son fils à la journée, l'obligea au travail, sans le perdre un instant de vue. Le chagrin fut très profond chez l'enfant. Il pleura nuit et jour, et ne put prendre aucune nourriture. La cloche de la paroisse, appelant aux exercices de la retraite, l'accablait de tristesse ; chacun de ses coups lui fendait le cœur.

Le lendemain, fête de saint Joseph, était le jour de la première communion. J'arrive, au milieu des rangs. Ce ne fut pas sans un douloureux serrement de cœur que je vis encore une place vide. " O Jésus, me disais-je, vous auriez donc laissé périr votre agneau ?

Mais bientôt un mouvement d'émotion circula autour de moi. J'entends de toutes parts ce joyeux chuchotement : " Le voilà ! le voilà ! Le petit camarade est revenu ! " Tous les regards se portent avec satisfaction sur lui. On voyait qu'il avait souffert et beaucoup pleuré, mais qu'il était content. Il prit sa place à la table sainte et reçut le bon Dieu comme un ange.

Que s'est-il passé ? Nous avons prié saint Joseph ! Le bon saint avait protégé ce cœur innocent sous son sceptre de lis ; il avait enveloppé le jeune confesseur sous les plis du même manteau qui protégea Jésus contre les méchants persécuteurs. L'enfant nous était revenu libre et heureux.

LA FIN DE PILATE.

Lorsqu'on visite Vienne, en Dauphiné, on voit, près d'une des portes, l'antique monument des Viennois appelé l'*Aiguille*. C'est une pyramide ou obélisque reposant sur un édicule carré, percé, par une arcade, et qui rappelle certains tombeaux romains de la voie Appienne. La Saule conquise avait pris de la métropole la coutume de placer des monuments funèbres le long des grandes routes, afin peut-être de rappeler aux passants ceux qui avaient été voyageurs comme eux sur le chemin de la vie.

L'Aiguille viennoise, en promenant mélancoliquement, depuis dix-huit siècles, son ombre autour d'elle, n'a rien écrit sur la poussière, qui nous fasse connaître celui dont les cendres ont reposé sous cette masse. Le socle ne porte pas de nom ; l'histoire garde le silence, mais la tradition, elle est encore vivace ; elle parle, et quand on demande au gens de la ville : Qui repose-là ? ils répondent scandalisés d'une pareille ignorance, et hochant la tête : " Vous êtes donc le seul au monde à ignorer que c'est le tombeau de Pilate ? "

Le tombeau de Pilate ? Il y a là un mystère. Qui en possède la clef ? Ceux qui racontent, qui dissertent, qui compulsent les souvenirs ne l'ont pas trouvée encore ; cependant dévoilons un instant les secrets de la tradition.

C'était là à Vienne, en France, que vivait exilé le fameux Pilate, gouverneur de la Judée, sous Tibère, qui, pour ne pas déplaire à son maître, avait fait crucifier son Dieu. Ce Dieu avait eu sa revanche, et, sur un invisible signe de sa main, l'ami de César avait été disgracié et proscrit par arrêt de César. Pilate avait dépassé la mesure d'exactions et de vexations permise aux agents de l'empire.

Le peuple s'était soulevé, les délateurs avaient dénoncé, le sénat s'était inquiété, le prince s'était irrité, et Pilate rappelé de son gouvernement, avait été jeté par dessus les Alpes, dans une ville de troisième ordre, où il était tombé étourdi du coup et meurtri de sa chute.

La femme Marcia, essayait bien de penser la blessure de l'exil, mais une autre blessure s'était ouverte dans ce cœur, une blessure étrange qui s'envenimait chaque jour : la blessure du remords. C'était une voix vengeresse

comme ceux des Emnénides ! et quand tout ce sang versé, tout ce peuple écrasé, surtout ce prophète immolé, ce Nazéréen crucifié se dressaient devant lui, il passait sur son front une sueur froide que seule pouvait essuyer la main de Marcia. Alors le malheureux, comme pour échapper à lui-même, s'enfuyait effaré dans la campagne, où on le voyait porter ses pas précipités, suivant de près les bords du Rhône, qu'il regardait d'un œil avide pendant de longues heures.

Un jour, Pilate se promenait en compagnie de sa femme, non loin de la ville. Tout à coup, un rassemblement extraordinaire se forme sur le bord du fleuve. C'est un jeune homme qui vient de se noyer ; son père et sa mère à genoux près de lui, se tordent les mains de désespoir, poussant d'affreux gémissements. On racontait qu'attiré par les merveilles qu'opérait une Juive récemment arrivée à Vienne, il se rendait précipitamment auprès de l'étrangère, quand la barque qui le portait avait chaviré dans le fleuve, d'où l'on n'avait pu retirer qu'un cadavre.

Pilate et Marcia entendirent cette multitude qui poussait de grands cris de supplications. Ils s'avancèrent instinctivement de ce côté. Une femme était là, laquelle à son costume ils reconnurent pour une des filles des Hébreux. "Rendez-le-nous, lui criait ce peuple suppliant. Vous nous dites que votre Dieu est le Dieu très-bon et très-grand ; qu'il le prouve ; c'est le moment. Aurait-il moins de puissance que Proserpine qui rendit la vie au jeune Adonis."

Ne blasphémez pas, dit la Juive, le Dieu que je vous annonce s'est nommé lui-même la Résurrection et la Vie. Je l'ai vu à Béthonie ressusciter mon frère qui, depuis quatre jours, était dans le tombeau.

Pilate et Marcia s'étaient approchés de cet attroupe-
ment, l'un par curiosité, l'autre par pitié. " De quel Dieu,
parle-t-elle ? demandèrent quelques voix.

— " De Jésus, le Dieu béni dans tous les siècles,
reprit-elle en s'inclinant ; et à ce nom divin tout genou
doit fléchir sur la terre, dans le ciel et dans les enfers."
En entendant ce nom, Marcia dit à son époux : " Ne res-
tons pas ici " et elle l'entraînait.

— " Non, demeurons, dit Pilate, je veux voir la fin
de ceci. Ces juifs sont audacieux de raconter de telles
choses. Déjà, étant en Judée, j'avais entendu parler
de ce mort de Béthanie ; certaines gens en avaient fait
grand bruit à Jérusalem. Mais ici il n'y a plus place à
la supercherie. Que va faire cette femme devant ce corps
sans vie ? "

La foule continuait de supplier la Juive de ressus-
citer ce jeune homme. " Ecoutez, dit-elle, si au nom de
Jésus, je dis à ce mort de se lever et de vivre, croirez-
vous que Jésus est le fils du Dieu vivant qui est venu
en ce monde. "

— Nous le croirons tous, reprit le peuple, et nous
l'adorerons.

La Juive leva le yeux au ciel. " O Jésus, qui avez
daigné vous faire notre ami sur la terre, vous m'avez dit :
" je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi,
" fut-il mort, vivra. " Souffrez que je vous redise ce que
je vous répondis alors : " Je sais que vous pouvez tout et
" et que votre père vous donnera tout ce que vous lui
" demanderez " Maintenant l'heure est venue ; et déjà je
vous rends grâce, ô notre tout puissant hôte de Béthanie,
car je sens que vous m'exaucerez, à cause de ce peuple,
afin qu'il croie que c'est vous qui m'avez envoyée. "

Un silence profond régnait dans la foule. La juive s'inclina vers le mort, et lui prenant la main : " Au nom de Jésus de Nazareth ! " lève-toi, dit-elle, " d'une voix forte.

Et le jeune homme se leva, ouvrit les yeux, comme s'il sortait d'un sommeil, tendit les bras à son père et à sa mère ; puis tous trois tombèrent ensemble aux pieds de Marthe, en prononçant un seul mot : " Jésus ! " — " Jésus est Dieu ! " s'écria la multitude d'une seule voix. Ce fut une immense clameur que le fleuve porte au loin sur ses rivages.

Marcia elle-même n'avait pu se contenir. Elle avait fendu la foule, elle était auprès de la Juive et prononçait avec transport le nom de Jésus ! Elle revint vers son époux ; mais il n'était plus là. Au cri : " Jésus est Dieu ! ", Pilate s'était dérobé et avait pris la fuite. Quelques-uns l'avaient entendu répéter : Il est Dieu ! Il est Dieu et je l'ai crucifié. " Puis, pendant que tous se portaient vers le ressuscité, lui tournant le dos au miracle, s'était dirigé seul du côté du fleuve, marchant à grands pas, en suivant le bord, et il avait fini par disparaître. On le chercha, mais en vain, les jours et les nuits suivants. Des pêcheurs racontèrent que le cadavre d'un homme avait été vu flottant pendant quelques temps sur les eaux, tenant ses mains fermées et crispées convulsivement, mais à mesure que la vague le poussait sur la rive, la terre le rejetait, comme si elle avait refusé de le recevoir. Alors les gens s'étaient dit, sans doute que cet homme était un parricide, et ils avaient laissé passer la justice de Dieu.

Comment retrouva-t-on ensuite le corps du déicide ? Qu'est-ce qui resta de lui ? Combien de temps l'urne de ses cendres demeura-t-elle dans le tombeau que Marcia

fit élever aux portes de la ville ? Que sont-elles devenues ? L'histoire ne nous l'a pas appris.

Marcia resta dans ce lieu pendant quelque temps à prier et à pleurer. Puis elle alla trouver Marthe de Béthanie qui était à Avignon, où elle prit le voile des veuves dans l'Eglise chrétienne.

BULLETTIN.

LES FÊTES JUBILAIRES DU S. PÈRE. Magnifique démonstration, splendide journée à jamais mémorable, tel est le résumé de la fête du 19 février à Rome. Dès 4 heures du matin, quoique la cérémonie ne dût commencer qu'à 9 hrs., quoique les portes ne fussent ouvertes qu'à 6, le nombre des pèlerins qui stationnaient devant St-Pierre était déjà considérable. En quelques instants l'immense nef de l'Eglise était remplie par les fidèles. Le Pape fit son entrée solennelle sur la *sedlia gestatoria* que portaient les gardes-nobles entouré des cardinaux et des prélats de la Cour du Vatican, long et imposant cortège qui défile au milieu des plus vifs témoignages d'admiration, de respect et d'affection. Léon XIII paraissait en parfaite santé. Un doux sourire éclairait cette belle figure pâle, si expressive dans sa maigreur diaphane, si religieuse dans son caractère ascétique. Le S. Père célèbre la messe pontificale et donne la bénédiction pendant que les cloches des églises de Rome sonnent à toute volée. Beau et grand spectacle, bien fait pour impressionner les assistants, bien fait surtout pour consoler des misères du temps présent les âmes catholiques. Ah ! certes, une religion qui inspire de telles fêtes, qui amène de tous les coins

de l'univers tant et de si illustres représentants, animés de la même foi, n'est pas condamnée à disparaître ainsi que ses ennemis le répètent avec tant d'impudence. Elle triomphe, au contraire, comme le témoignent de semblables démonstrations. Elle grandit, en majesté, en autorité, et comme le soleil elle verse ses rayons sur ses obscurs calomniateurs.

Plus de cent mille fidèles étaient présents à ces fêtes ; et dans cette foule, pas un désordre, pas un accident pour jeter une ombre sur ce beau jour. Le soir, l'illumination des églises de Rome, de ses couvents, de nombreux palais et demeures particulières offrait un coup d'œil splendide.

Le Souverain Pontife est resté longtemps à prier dans le Sanctuaire de Saint-Pierre après la messe, et s'est ensuite retiré dans ses appartements, sans paraître éprouver trop de fatigue d'une aussi longue cérémonie.

Les Puissances de l'Europe ont fait de riches présents, à Sa Sainteté et Lui ont présenté leurs respectueux hommages.

— A St-Georges de Malbaie, le 6 février dernier a abjuré l'hérésie et a été baptisée sous condition Caroline McKay, âgée de 22 ans. Le lendemain elle épousait M. Ambroise Bourget, un des plus vaillants colons de cette jeune paroisse.

— A St-Pierre de Malbaie, le 19 février, jour des noces d'or épiscopales de N. S. Père le Pape, Mary-Jane Hennette, épouse de John Boyle, abjurait l'hérésie et recevait le baptême sous condition. Notre diocèse, pauvre, dit-on, des biens de la terre, avait l'honneur d'offrir en ce jour à notre Père bien aimé un temple spirituel et de le consacrer par les imposantes cérémonies du saint baptême.

— A Saint Donat, le 26 février dernier, avait lieu la bénédiction de 2 belles statues, l'une du Sacré-Cœur de Jésus, l'autre de St. Joseph. La cérémonie fut présidée par le Rév. J. A. Leblanc, curé de St-Gabriel. Le Rév. S. Maheu, curé de la paroisse, donna le sermon. L'automne dernier, à la retraite prêchée par des RR. PP. Rédemptoristes avaient été aussi bénites une statue de la Très-Sainte Vierge et une statue de la bonne sainte Anne. M. Edouard Hudon, marchand, avait donné 50 piastres pour l'achat d'une de ses statues ; la somme de 150 piastres nécessaire pour l'acquisition des 3 autres fut souscrite par les autres paroissiens. De plus, le montant de 30 piastres fut collecté pour la retraite, et 375 piastres furent fournies pour les travaux de réparation à l'église, presbytère et dépendances. Le tout dans l'espace de moins d'une année. Cela est vraiment beau pour une paroisse comme St-Donat. Cela nous montre l'esprit religieux, la pieuse générosité de ses habitants.

Et ces chrétiens peuvent être sûrs que le Dieu pour l'amour duquel ils ont donné, ne se laissera pas vaincre en générosité ; ils s'apercevront que donner à Dieu, c'est prêter à un bien riche banquier qui, à part les récompenses de l'autre vie, sait rendre en biens d'ici-bas cent pour cent de l'argent qu'on lui a confié.

— Aussi le vingt-six février, à la cathédrale de Rimouski, se fit solennellement la elôture de la Neuvaine à St-François-Xavier, prêchée les RR. PP. Turgeon & Proulx, S. J. C'était un imposant spectacle que de voir cette masse d'hommes, les ligueurs du Sacré-Cœur de Jésus, portant leurs cierges, accompagner pieusement en procession le Très-Saint-Sacrement. Puisse cette édifiante retraite produire des fruits durables dans les âmes !

Puissent les cœurs, comme des flammes ardentes, toujours brûler d'amour pour ce bon Jésus que l'on sait aimer, que l'on sent le besoin d'aimer dans ces jours de grâces et de ferveur.

— Le lendemain 27, avait lieu au séminaire la bénédiction de 2 statues, l'une de saint Louis de Gonzague, l'autre de saint Jean Berchmans. Sa Grandeur, accompagnée de plusieurs prêtres, présida elle même cette cérémonie. Dans une pieuse élocution le R. P. Turgeon dit les beaux exemples de vertu qu'avaient été ces jeunes saints et indiqua les leçons de fidélité à tous les devoirs que toujours ils donneront aux élèves de cette maison. La statue de saint Louis de Gonzague était destinée à un autel de la chapelle, celle de saint Jean Berchmans, devant être installée dans une niche près de la porte d'étude; fut portée processionnellement par 4 des plus anciens congréganistes. L'âme sort de ces touchantes cérémonies embaumée des plus pieux sentiments. Ces deux belles statues sont une gracieuseté d'un des prêtres de la maison.

— Le 7 mars courant, était la fête de saint Thomas d'Aquin, que l'on a célébrée comme d'habitude au séminaire avec solennité. Le R. M. J. M. Belzil, professeur de philosophie, fit le sermon et sut, dans un cadre restreint, faire ressortir les grands talents comme les belles vertus du saint et présenter clairement le plan suivi par le philosophe dans ses immortels ouvrages. Le soir, MM. les élèves de philosophie *junior*, donnèrent à leurs confrères, en présence de plusieurs membres du clergé une séance littéraire et musicale qui fut bien goûtée. Dans le discours d'ouverture, M. Isidore Gagnon fit l'éloge de saint Thomas comme philosophe. Ainsi on a voulu chô-

mer aussi dignement que possible la fête de l'illustre Patron des écoles catholiques.

— Le Rév. F X. Dumais, ci-devant vicaire à la Grand-Rivière, comté de Gaspé, a obtenu la permission de se retirer pour cause de maladie. Il est à Montréal sous les soins de M. le Docteur Migneault.

— A la fin de février, fut prêchée à Ste-Félicité, une retraite par les RR. PP. Lamarche et Richard, S. J.

— Le 9 mars courant, a eu lieu à St-Hyacinthe, la consécration de M. le Seigneur Maxime Decelles, coadjuteur de Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe. La cérémonie a été des plus imposantes. L'Évêque consécrateur fut Mgr Fabre, archevêque de Montréal, aidé de Mgr Racine, de Sherbrooke et de Mgr Gravel, de Nicolet. Étaient aussi présents Nos Seigneurs Duhamel, d'Ottawa; Moreau; Lorrain, de Pembroke; Blais, de Rimouski; Gabriel, d'Ogdensburg; Michaud, de Burlington. 400 à 500 prêtres assistaient. Mgr Decelles a reçu des cadeaux en abondance. Il est le cinquième évêque consacré pour le diocèse de St-Hyacinthe, depuis 1852. Nos Seigneurs Jean Charles Prince, du 8 juin 1852 au 5 mai 1865; Joseph LaRoque, du 3 septembre 1860 jusqu'en 1865, décédé le 18 novembre 1887; Charles LaRoque, du 20 mars 1866 au 15 juillet 1875; L. Z. Moreau, évêque actuel, 19 nov. 1875 et Maxime Decelles, l'élu d'aujourd'hui.

— Lundi, le 13 courant, les Srs Franciscaines, à l'hospice de Rimouski, ont pris l'habit des Srs Auxiliaires de la Charité et sont maintenant Sœurs Auxiliaires de la Charité. Mgr présida la cérémonie.

ACTIONS DE GRACES.

AMQUI : J'attribue à l'intercession de sainte Anne la guérison de mon enfant après une neuvaine faite en son honneur, et celle d'un mal de tête dont je souffrais depuis 5 mois. Gloire et reconnaissance ! *E. G. ép. de G. R.* — Plusieurs faveurs obtenues, entre autres guérison d'une pleurisie. Merci ! *Dme A. ép. de O. M.* — RIMOUSKI : Au mois de janvier 1892, je tombai gravement malade. Les meilleurs soins ne firent presque aucun effet sur mon

état. Je me tournai vers notre bonne grande sainte Anne, promettant que si la santé m'était rendue, je m'empresserais de suivre l'attrait qui depuis longtemps m'appelait à la vie religieuse, que je ferais un pèlerinage à son sanctuaire de sainte Anne de la Pointe-au-Père, et ferais publier ma guérison dans le *Messenger*. Je fus exaucée. Je viens m'acquitter de ma promesse et prier tous les dévots serviteurs de sainte Anne de remercier avec moi cette bonne Mère de cette faveur et d'autres tant spirituelles que temporelles que je crois avoir reçues. Dans ma confiance, je viens recommander aux prières des abonnés un frère absent. Daigne cette puissante et compatissante Protectrice ramener au foyer celui qui en est éloigné. *Joséphine Fournier de St-Simon, dite Sr Marie Auxiliatrice de la Congrégation des Sœurs du St-Rosaire.*

NEW-RICHMOND: Reconnaissance à sainte Anne pour la guérison, après la lui avoir demandé et promis de la publier, de mon fils adoptif qui souffrait, les remèdes sans effets, d'une maladie de gorge et poitrine. *Dame A. L. B.* — MATANE: Mille actions de grâces à la sainte-Vierge et à la bonne sainte Anne pour 4 faveurs obtenues. *R. L. ép. de B. O.* — S. DAMASE: Pardon, bonne sainte Anne, j'ai retardé à vous remercier et vous demande de m'accorder encore votre protection. *Une abonnée.* — ST. FABIEN: 3 actions de grâces. — N.-D. DU SACRÉ-CŒUR: Mille remerciements à sainte Anne pour guérison d'une douleur dont je souffrais dans le poignet, au point de ne pouvoir me servir de la main, les remèdes sans effet. Je me suis recommandé à sainte Anne et ai promis de le publier, à l'heure même je fus grandement soulagé. *Une abonnée.* — ST-ULRIC: Reconnaissance à sainte Anne pour ma guérison et la protection accordée à mon fils dans mon malheur. S'étant fait écrasé un pied par les chars, il a été obligé de se faire couper une jambe. Opération réussie, il est guéri. — MATANE: Guérison de 2 de mes enfants. Sainte Anne, daignez encore m'exaucer. *H. S. ép. C. D.* — ST-SIMON: Bonne sainte Anne, vous nous avez accordé plusieurs faveurs. Pardou de notre négligence à vous remercier. Nous le faisons de tout

cœur aujourd'hui. *M. L. L. Rioux.* — ST-JEAN DE DIEU : Je viens remercier sainte Anne pour la guérison d'une de mes petites filles. *Une abonnée.* — RIVIÈRE DU LOUP : Deux faveurs obtenues : ma fille souffrant de faiblesses, mon mari très gravement malade guéris après neuvaine à sainte Anne, promesse de publier et de visiter le sanctuaire de notre Sainte Protectrice. Mille remerciements. *Une abonnée.*

N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Actions de grâces à la bonne sainte Anne pour ma guérison et celle de mon enfant obtenue en buvant de l'eau de sainte Anne. *Une abonnée.* — ST-GEORGE DE LA MALBAIE : Depuis 14 ans, je souffrais d'un violent mal à la figure qui s'était tourné en érysipèle que les médecins ne purent guérir. Je promis à sainte Anne de faire publier ma guérison, si je l'obtenais. J'ai été exaucée ! Merci, bonne Mère. *Dlle Alvinia Trachy.* — ST-HILAIRE : Mon mari grandement soulagé, après avoir fait brûlé une lampe et fait une neuvaine à la bonne sainte Anne, d'un rhumatisme. Mille remerciements et prière d'une guérison complète. *Une abonnée.* — Guérie d'une maladie dangereuse, après l'avoir demandé et promis de publier, j'en témoigne ma profonde reconnaissance à sainte Anne et pour plusieurs autres faveurs. *Une abonnée.*

RECOMMANDATIONS.

N. S. le Pape, Léon XIII et ses intentions. Mgr de Rimouski et ses œuvres diocésaines ; 6 prêtres malades ; 10 conversions ; plusieurs étudiants malades ; 5 jeunes gens en voyage ; 10 bonnes morts ; 5 familles, 3 personnes malades ; plusieurs personnes malades ; plusieurs grâces particulières.

ABONNÉS DÉFUNTS. — Adèle Roy, épouse d'André Anctil ; Dame Luc Blais, décédée à Fall-River, 14 décembre 1892 ; Samuel Dumas et Dame Alex. Duthie, de Cascapédiac ; Pierre Saindon, décédé le 12 courant, au Cap-Chat, père de M. le curé de cette paroisse ; Dame Firmin Méquis, de Fall-River.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation:—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers:—Dernière messe; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Gra d'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.90, et \$5.00 la doz.

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou d. 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 1 grandeurs, prix 75 cts., 5 cts \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles e Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pos. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pos. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC